

CHRONIQUE

Huées au Nord, silence au Sud

■ Jo Vandeurzen, le ministre flamand de la Santé (CD&V), met fin à sa carrière politique et touchera 428 000 euros d'indemnités de départ. Indignation générale en Flandre.

Jan De Troyer

Chroniqueur

Vu de Flandre

Jo Vandeurzen, le ministre flamand de la Santé, fête ses 60 ans. Il compte mettre fin à sa carrière politique à l'échelon national après les élections de mai 2019. Il trouve que son parti, le CD&V, doit rajeunir. Cette bonne intention, annoncée début novembre dans une interview publiée dans *Het Belang van Limburg*, n'était pas censée allumer un brûlot. Pourtant, pendant que la Belgique francophone se préoccupait de l'accord de Marrakech ou des actions des "gilets jaunes", c'est le départ de M. Vandeurzen qui a agité l'opinion publique flamande pendant plus d'une semaine.

Pas parce que Jo Vandeurzen est applaudi par tout le monde pour ses 10 ans comme ministre flamand de la Santé et de la Famille et encore moins parce qu'il entamera bientôt sa trente-septième année d'action sociale en politique. La polémique a été lancée quand M. Vandeurzen a révélé calmement à la VRT qu'il toucherait bel et bien son indemnité de sortie, même s'il n'en connaissait pas encore le montant exact. Il a expliqué que cet argent devait l'aider à entamer une nouvelle carrière professionnelle.

Quand on a su que le ministre tou-

cherait 136 000 euros, il a immédiatement essuyé une salve de critiques sur les réseaux prétendus sociaux. On pourrait s'étonner de l'avalanche d'invectives proférées par la Flandre profonde. Eden Hazard ou Kevin De Bruyne obtiennent la même somme pour courir derrière un ballon durant deux jours et personne ne crie au scandale. Les millions d'euros en bonus touchés par le patron d'une entreprise internationale, même après une année catastrophique, sont accueillis par la majorité silencieuse avec une résignation fataliste.

La différence est évidemment que Jo Vandeurzen est un homme politique. Le débat sur les indemnités de sortie des parlementaires s'est d'ailleurs accentué quand les Flamands ont appris que l'intéressé tombait sous l'ancien régime de calcul des indemnités et qu'il toucherait donc 428 000 euros!

On a pu lire ensuite qu'Eric Van Rompuy (CD&V) aura bientôt droit à 477 000 euros, son collègue Pieter De Crem devant se contenter de 390 000 euros. Les explications du président du Parlement flamand, Jan Peumans, sur la réforme de 2014 qui limite les primes de sortie des nouveaux venus à 24 fois le salaire brut mensuel de 9 000 euros, n'ont en rien calmé l'indignation générale.

Seul Herman De Croo, qui détient le record de longévité du mandat parlementaire, a déclaré à la VRT qu'il refu-

sera de toucher son indemnité, "pour sortir de la politique sans compromettre ma réputation", a-t-il ajouté. Ses collègues se sont abstenus de l'applaudir. Les réactions des citoyens ordinaires, et plus spécialement ceux qui ne savent plus faire le plein de diesel, sont évidemment compréhensibles. Les actions des "gilets jaunes" ont démontré que beaucoup de nos concitoyens vivent une époque de pénurie. Et quand un salarié décide de quitter son emploi pour faire autre chose, il ne perçoit aucune prime particulière. S'il veut obtenir plus d'argent, il doit négocier et compter sur la compréhension de son patron. Seul le monde politique peut s'octroyer à lui-même des cadeaux avec de l'argent public.

Tous les partis flamands ont mis le régime des indemnités de sortie à l'agenda du Parlement flamand au mois de décembre. Mais les montants qui sont acquis sous les régimes du passé échapperont à toute nouvelle réforme. La Flandre observera évidemment comment on abordera cette même problématique au sud du pays et à Bruxelles. Quand un ministre N-VA déplace un arrêt d'autobus de 500 mètres, les commentaires venimeux des hommes politiques francophones sont nombreux. Dans ce débat sur les indemnités de sortie, on n'a jusqu'à présent noté aucune réaction francophone.